

P.V. de l'ASSEMBLEE GENERALE du 17 septembre 2021

L'assemblée générale s'est déroulée à partir de 19h00 dans la salle Collovray à Oullins.

Ordre du jour :

1. Emargement des présents et pouvoirs.
2. Ouverture AG et mot du Président.
3. Rapport moral et d'activité saison 2020/2021
4. Rapport financier.
5. Approbation des rapports.
6. Budget prévisionnel
7. Informations diverses
 - a. Dématérialisation des licences
 - b. Tarif des cotisations
 - c. Tarif co-voiturage
 - d. Honorabilité
 - e. Formation
8. Parole aux représentants (Mairie, CDRP, Groupement, CASI)
9. Questions diverses.

1. EMARGEMENT DES PRESENTS ET POUVOIRS

116 convocations ont été envoyées

Il y a 43 Présents + 25 Pouvoirs = 68 votants

Le quorum de 10% prévu par l'article 16 des statuts est atteint, l'AG peut délibérer.

2. OUVERTURE DE L'AG ET MOT DU PRESIDENT

Je commencerai par souhaiter la bienvenue aux adhérents et vous remercier de votre présence, avec une mention particulière à celles et ceux pour qui c'est la 1^{ère} AG.

Malgré la situation sanitaire actuelle, vous êtes présents en nombre à peu près identique à d'habitude. Cela prouve votre attachement au Club. Je constate que cette situation sanitaire actuelle qui s'améliore lentement, l'obligation du Pass Sanitaire et le port du masque, ne vous ont pas rebutés et je vous en remercie.

(A moins que ce ne soit le pot de l'amitié de fin d'AG qui vous ait motivé !!!)

Je souhaite également remercier pour leur présence :

- M. SOUCHON Adjoint aux sports de la Mairie d'Oullins
- M. GRENIER Président du CASCOL Groupement

Mme le maire, Clotilde POUZERGUE est excusée, ainsi que M. Gabriel PARRON Président du Comité Rhône Métropole de Lyon de la Fédération Française de Randonnée.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de cette AG, je ferai un point sur la composition du bureau de notre Club.

Nos statuts prévoient un minimum de 3 membres (Président, trésorier, secrétaire).

Vous remarquerez que le bureau qui était composé de 8 personnes jusqu'ici, n'en comporte plus que 7, suite à démission, pour raisons personnelles de Christian GUIBERT.

Pour l'instant, le bureau restera composé ainsi et les missions assurées par Christian seront réparties sur les membres restants.

3. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (saison 2020-2021) → Luc HUSSON

En Annexe 1

4. RAPPORT FINANCIER (saison 2020-2021) → Alain LACROIX

En Annexe 2 → Compte de résultat

En Annexe 3 → Bilan financier

5. APPROBATIONS DES RAPPORTS

Vote contre : 0 / Abstention : 0

Approuvés à l'unanimité

6. BUDGET PREVISIONNEL → Alain LACROIX / Luc HUSSON

En Annexe 4

7. INFORMATIONS DIVERSES

a. Dématérialisation des supports licences → Roger BOUCHERAT

La Fédération généralise la dématérialisation du support licence pour tous les comités et les clubs à la rentrée 2021/2022 suite à une expérimentation réalisée l'an passé. Cela concerne les supports de toutes les licences individuelles, familiales, licences baliseurs, cartes baliseurs, licences comités individuelles et familiales.

Lorsque le club enregistre un licencié dans le Système de Gestion, la licence dématérialisée sera **envoyée en format PDF** depuis le Système de gestion de la vie fédérale à l'adhérent dont l'adresse email est renseignée **par un mail automatique**.

La licence peut être imprimée ou téléchargée sur son smartphone. Dans ce cas, Elle a **la même valeur que la licence "papier"**.

Vous pouvez aussi retrouver votre titre dans votre boîte mail ou dans l'espace « mon compte » du site internet.

Si vous éprouvez des difficultés, le club peut aussi retrouver le titre en format PDF dans le système. Il pourra ainsi, si vous le souhaitez, le télécharger et l'imprimer.

b. Tarif des cotisations → Luc HUSSON

Rappel sur le fonctionnement actuel de l'adhésion annuelle :

- Validité pour une année sportive (1^{er} Septembre de l'année A au 31 août de l'année A+1)
- Le tarif se décompose en 2 parties :
 - Une licence / assurance entièrement reversée à la FFRP (28€ ou 38€ en fonction du type d'assurance choisie)
 - Une cotisation club qui sert au frais de fonctionnement du club (25€)
- Réduction de 6 € pour les cheminots et ayants droit
- Tarif de la saison 2021-2022 reste inchangé

Pourquoi cette réduction ?

- Historiquement, le club est un club cheminot, pour les cheminots.
- Au fil des années, il s'ouvre aux non cheminots.
- Le club perçoit une subvention du Comité d'Entreprise SNCF
- Le club perçoit également une subvention de la mairie d'Oullins
- Le siège du club est hébergé à titre gratuit (y compris les fluides) dans des locaux appartenant à la SNCF

Evolutions des dernières années :

- Sur le nombre d'adhérents, le pourcentage de cheminots est à peine de 50%
- Le club perçoit une subvention du Comité d'Entreprise SNCF
- Le club perçoit également une subvention de la mairie d'Oullins
- Le siège du club est hébergé à titre gratuit (y compris les fluides) dans des locaux de la mairie d'Oullins

Réflexion à mener :

- Compte tenu des évolutions, une modification sur le mode de calcul n'est pas à exclure. Au cours de la saison 2021-2022, le bureau mènera une réflexion sur le tarif de la cotisation.

c. Tarif du covoiturage → Josiane CESARE

- Représente une compensation des frais pour les chauffeurs
- Augmentation du prix de l'essence
- 0,20 € du Km

d. Honorabilité → Luc HUSSON

Qu'est-ce que l'Honorabilité ?

Le contrôle de l'honorabilité a pour but de prévenir les violences, en particulier sexuelles, mais pas que, dans le milieu du sport.

L'obligation d'honorabilité n'est pas nouvelle, c'est le contrôle du respect de cette obligation qui change à compter de la saison 2021/2022.

Le Ministère des Sports souhaite systématiser les contrôles d'honorabilité à tous les encadrants et dirigeants. Salariés comme bénévoles.

L'article L.212-9 du code du sport stipule que nul ne peut exercer des fonctions d'enseignement, d'animation, d'entraînement ou d'encadrement d'activités physiques et sportives, qu'il soit rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou l'un des délits suivants : violences, agressions sexuelles, trafic de stupéfiant, risques causés à autrui, proxénétisme et infractions assimilées, mise en péril de mineurs, usage de stupéfiants ou incitation à leur usage, dopage et fraude fiscale.

Pour les entraîneurs salariés, cette condition est contrôlée, de fait, par l'obtention de leur carte professionnelle.

Par définition, les bénévoles que nous sommes, ne disposent pas de carte professionnelle. Jusqu'alors, aucun contrôle du respect de cette obligation n'était donc assuré.

Dorénavant, le contrôle d'honorabilité vise donc à contrôler les antécédents judiciaires les plus graves pour les personnes soumises au contrôle en vérifiant qu'elles ne sont pas inscrites au Fichier judiciaire national automatisé.

Les personnes soumises au contrôle de l'honorabilité sont tous les licenciés ayant une fonction de dirigeants élus, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive.

Qu'est-ce que cela implique pour le CASCOL Rando ?

1) **Obligations légales du Président du Club :**

- Signaler tous licenciés devant être soumis au contrôle de son honorabilité dans le Système de Gestion de la Vie Fédérale.
- Informer ces licenciés de cette procédure lors de leur prise de licence.

2) **Les licenciés concernés sont :**

- a. Les membres du bureau
- b. Les animateurs diplômés
- c. Les animateurs non diplômés
- d. Les formateurs

3) **Concrètement, en tant que président, j'ai décidé de n'appliquer cette mesure qu'aux membres élus du bureau.**

4) **Les membres du bureau doivent donc compléter et signer une attestation dans laquelle ils acceptent ce contrôle.**

Je tenais personnellement à les remercier pour cette démarche et à vous en faire part afin que vous mesuriez la hauteur de cet engagement.

e. Formation → Luc HUSSON

Bilan de la saison 2020-2021 :

- Aucune formation n'a eu lieu

Prévisions pour la saison 2021-2022 :

- A ce jour, le programme du Comité Rhône Métropole de Lyon n'est pas encore sorti
- Au niveau du club, l'intention est de mettre en place des séances :
 - Lecture de cartes
 - Utilisation de la boussole
 - Utilisation des applications smartphone / GPS

Recherche de candidats :

Nota: La détention du Pass Sanitaire est une condition nécessaire pour participer aux formations.

- Pour les formations faites au niveau du club
 - Avec priorité aux licenciés désirant poursuivre vers les formations dispensées par la FFRP
- Pour les formations de secourisme (PSC1)
- Pour les formations de la FFRP
 - Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP)
 - Brevet Fédéral d'Animateur de Randonnée
 - Formation Santé

8. PAROLE AUX REPRESENTANTS

→ **Monsieur Souchon** souhaite un bon anniversaire au Club pour ses 20 ans. Une subvention exceptionnelle sera accordée par la mairie à cette occasion. Il faut monter un dossier.

Plus d'animations seront proposées l'an prochain pour « Sport en fête »

Cette manifestation aura lieu le 25 juin 2022.

→ **Charles Grenier**, Président du Groupement, remercie Christian Guibert et Luc Husson qui ont effectué la peinture du siège. Il pense qu'il serait bien de prévoir l'inauguration.

Il fait remarquer que pour la deuxième année consécutive le groupement n'a pas demandé de cotisation.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Les adhérents sont invités à faire des propositions de séjours pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2022.
- Nombre d'animateurs diplômés dans le Club : 8
- Nouvelles du séjour « Raquettes » à Arèches.
18 adhérents sont inscrits pour 14 places disponibles dans le centre actuellement.
Le guide peut accompagner de 12 à 14 personnes
Il faudra prendre une décision après le 8 octobre (date limite des options)
- Un éventuel grand séjour en automne 2022 est évoqué.

Clôture de l'AG à 20h 53

Annexe 1

AG CASCOL RANDO du 17/09/2021

3. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (saison 2020-2021)

3.1 Préambule

Une nouvelle fois, la saison a été tronquée par la COVID 19 et ses confinements qui ont imposé une interruption de nos activités extérieures à 2 reprises :

- De novembre à mi-décembre 2020
- Tout le mois d'avril 2021

La situation sanitaire a également eu des impacts sur les autres activités telles que les formations, les présentations de programme, les moments conviviaux.

Toutefois, dans ce tableau si sombre, je voudrais mettre en lumière et vivement remercier les adhérents qui ont assuré des randos « à titre perso et hors CASCOL » pendant ces périodes de confinement.

3.2 Activités

Le programme de la saison prévoyait 153 sorties ou manifestations.

94 ont été réalisées dont 4 séjours :

- La Clusaz
- La Côte d'Opale
- Boussieu le Roi
- Le tour du Mont Thabor

Le séjour raquettes à Arêches Beaufort a une nouvelle fois été annulé.

- Ne perdons pas espoir, il vient d'être reprogrammé en 2022

Les moments conviviaux qui font la fierté de notre Club, avec notamment la présentation du programme trimestriel des randos et la fête des 20 ans du Club, initialement prévue le 05 juin 2021 n'ont pas pu avoir lieu.

- La fête des 20 ans est programmée au 09 décembre 2021 et gageons que nous allons pouvoir retrouver ces moments de partage.

Nous avons tout de même participé à quelques manifestations :

- Forum des Associations en septembre 2020
 - Qui permet toujours de prendre des contacts et faire quelques recrutements
- Oullins Sport en fête en juin 2021
 - Notre stand qui était au stade du Merlo n'a pas connu un franc succès et ce ne sont qu'une poignée de personnes qui nous ont rendu visite.
- Fête du CASI de Lyon en juin 2021
 - A la place de la traditionnelle rando, nous avons voulu innover en proposant 3 ateliers découvertes :
 - Lecture de carte
 - Utilisation de la boussole
 - Nœuds et cordes

- Là non plus, il n'y a pas eu la foule des grands jours à nos stands
- Qu'à cela ne tienne, le bureau en a analysé les causes et en tirera les conclusions en temps utile.
- Point positif de cette participation : le CASI a répondu favorablement à une demande de dotation en matériel (cartes, boussoles, cordes, etc ...). Ce matériel est au siège et à disposition des adhérents.

3.3 Effectifs

Les effectifs de la saison 2020-2021 sont quasi équivalents à la saison précédente, avec 116 adhérents (contre 114 en 2019-2020).

La moyenne de participation par jour s'établit ainsi :

- Lundi : 14 participants → constant
- Mardi : 13 participants → légère augmentation
- Jeudi : 15 participants → légère diminution
- Dimanche : 11 participants → légère augmentation

La moyenne de participations par semaine augmente bien et passe à 40 au lieu de 33 la saison passée.

Petit aparté sur les randos du dimanche :

- Merci aux piliers que sont Jean-Paul et Fred qui ont assuré l'essentiel de ces randos ces dernières années mais qui, à priori, ne reconduisent pas leurs licences au sein du Club.
- Pour ce début de saison, nous avons programmé une rando le dimanche toutes les 2 semaines
 - Nous en ferons un bilan et prendrons la décision de continuer ou d'arrêter.

3.4 Nouveau siège

Mi-décembre 2020, nous avons emménagé dans notre nouveau siège au stade du Merlo. Locaux que nous partageons avec le CASCOL Natation et le CASCOL Groupement.

Locaux plus petits que les anciens mais entièrement rénovés, fonctionnels et agréable à vivre.

Je voudrais remercier ici :

- Christian pour le travail effectué, en surface comme en sous-marin ...
- Le CASCOL Groupement qui a pris en charge une partie du financement des travaux
- Le CASCOL Foot qui nous a « cédé » une partie de ces locaux.
- La Mairie qui nous met à disposition ces locaux à titre gratuit par le biais d'une convention. Toutefois, je vais me faire le porte-parole de ces dames (même si ces messieurs dont je fais partie n'en pense pas moins), il manque un coin toilettes facilement accessible. Je propose donc à la mairie de travailler ensemble sur le sujet afin de trouver une solution.

3.5 Formations

Bilan rapide : aucune formation sur la saison écoulée.

La saison qui débute est pleine d'espoir et de projet dans ce domaine

Nous y reviendrons après

3.6 Nouveau bureau

Ce fut une année de transition ou chacun a dû et su trouver ses marques.

- Pour les anciens (socle et fondation du CASCOL Rando)
 - Roger
 - Aux licences / adhésions, à la Rando Santé et l'intendance
 - Josiane
 - A la commission Rando, correspondante Tourisme, Responsable séjour (*alors Josiane, à quand le prochain grand séjour ?*)
 - Christian
 - Administrateur du site internet, gestionnaire du suivi des randos et que je tiens encore à remercier, particulièrement, pour la transmission de son savoir et de son expérience.
- Pour les plus jeunes (*pas forcément en âge ... quoi que ...*)
 - Mado et Alain L
 - Nos trésoriers / trésorières
 - Renée et Alain D
 - Au secrétariat

A tout ce petit monde, je dis un grand MERCI pour avoir donné de leur temps au Club et m'avoir supporté dans ma façon de travailler.

3.7 Conclusion

- Merci à toutes celles et ceux qui participent aux randos
- Merci à toutes celles et ceux qui proposent des randos et des séjours
- Merci à toutes celles et ceux qui mettent la main à la pâte pour les animations, les repas et les diverses manifestations

Merci à vous tous qui faites vivre le Club et sans qui il n'existerait pas.

Vive le CASCOL RANDO et longue vie à lui.

Annexe 2



COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	2020/2021
Prestations de services	30 204
Prestations à caractère sportif (randonnées)	30 099
Autres activités	105
Ventes de produits et marchandises	0
PRODUITS DES ACTIVITES	30 204
Subventions	726
Municipale	400
USCF	326
Autres subventions (Aide formation FFRP)	0
Cotisations	6 127
Membres actifs	6 127
Autres produits	120
Dons, collectes	120
Autres	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 177
CHARGES	2020/2021
Autres achats	29 180
Achats prestations de services	28 243
Prestation pour randonnées	28 243
Prestations de formation	0
Achats matériels et équipements	684
Matériels et équipements	684
Achats matières et fournitures	253
Fournitures d'entretien et petits équipements	46
Fournitures administratives	207
Achats de marchandises	0
Services extérieurs	4 100
Entretien et réparations	0
Assurances	0
Documentation	18
Publicité, publications	0
Frais de transport	0
Déplacements, missions, réceptions	311
Frais postaux et de télécommunications	115
Affranchissements	77
Téléphone	0
Abonnement Internet	38
Services bancaires et assimilés	45
Cotisations, engagements	3 611
Cotisations	60
Licences	3 551
Impôts et taxes	0
Dotations aux amortissement et provisions	3 500
CHARGES D'EXPLOITATION	36 780
RESULTAT D'EXPLOITATION	397

RESULTAT FINANCIER	44
Produits financiers	44
Intérêts livrets	44
Charges financières	0
Intérêts et agios	0

RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Produits exceptionnels	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Charges exceptionnelles	0
Amendes sportives et autres	0

RESULTAT NET	440
--------------	-----

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2020/2021
---------------------------	-----------

Contributions	850
Personnel bénévole	0
Mise à disposition de locaux	850
Mise à disposition de matériel	0
Prestations en nature	0

Valeur prestations	850
Bénévolat	0
Prestations	850

41 Avenue de l'Aqueduc de Beaunant 69600 OULLINS

Contact : Cascal.randoevasion@free.fr

Site Internet : www.cascal-rando.fr

RNA : W691088543

Siret : 812 879 849 000 22

Affiliation : F.F.R.P. : 04360

Annexe 3

Bilan au >>>>>>>>	31/08/2021			PASSIF	31/08/2021	
	BRUT	Amort. & provis.	NET		avant affectation	après affectation
ACTIF						
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>				<i>FONDS ASSOCIATIFS</i>		
Immobilisations incorporelles	0	0	0	Fonds propres	6 730	6 730
Immobilisations corporelles	0	0	0	Report à nouveau	6 290	
Immobilisations financières	0	0	0	Résultat de l'exercice	440	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	6 730	6 730
<i>ACTIF CIRCULANT</i>				<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	8 500	8 500
Produits à recevoir	0		0	<i>DETTES</i>		
Acomptes et avances versés				Charges à payer	0	0
Disponibilités	15 230		15 230	TOTAL DETTES	0	0
Banque	3 405		3 405			
Compte sur livret	11 705		11 705			
Caisse	120		120			
Charges constatées d'avance	0		0	Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 230		15 230			
TOTAL ACTIF	15 230	0	15 230	TOTAL PASSIF	15 230	15 230

Annexe 4

CASCOL RANDO

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - 2022

DEPENSES

RECETTES

PRESTATIONS DE SERVICES		PRESTATIONS DE SERVICES	
Séjours	11 000	Séjours	12 000
Valorisation Salle Collovray	150	Reprise de Provisions	8 500
Valorisation locaux Merlo	1 275	Prêt salle Collovray	150
Valorisation heures bénévolat	11 800	Prêt locaux Merlo	1 275
		Valorisation heures bénévolat	11 800
s/total	24 225	s/total	33 725

FORMATIONS FFRP		PRODUITS D'ACTIVITES	
BF animateur Rando		Subvention Municipale	400
animateur Rando de Proximité (3)	750	Subvention USCF	300
Formation Assurance (1)	200	Cotisations Adhérents	2 200
Rando Douce (2)	300	Licences/Assurances	2 800
Secourisme (3)	300	Produits Bancaires	50
s/total	1 550	s/total	5 750

SERVICES EXTERIEURS	
Fournitures de Bureau	500
Matériel informatique	430
Documentations (cartes, guides)	200
Frais de Transport (formations, réunions)	300
Réceptions (assemblée, 20 ans)	4 000
Frais Postaux	150
Licences/Assurances	2 800
Cotisation FFRP	60
Cotisation Groupement	50
Abonnement site internet	60
Frais bancaires (carte/gestion)	150
Participation frais siège Merlo	5 000
s/total	13 700

total 39 475

total 39 475

41 Avenue de l'Aqueduc de Beaunant 69600 OULLINS

Contact : Cascal.randoevasion@free.fr

Site Internet : www.cascal-rando.fr

RNA : W691088543

Siret : 812 879 849 000 22

Affiliation : F.F.R.P. : 04360